

A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros
Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY
440 201 192 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 112.324,62 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	112.324,62 €
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves"	108.823,54 €

Formant ainsi une somme distribuable de	221.148,16 €
---	--------------

Soit 2,56 € par part

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 221.148,16 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Dividendes	Dividendes par titre	Revenus éligibles à la réfaction
31 décembre 2023	250.519,40€	2,90 €	250.519,40 € à 40 %
31 décembre 2022	221.148,16 €	2,56 €	221.148,16 € à 40 %
31 décembre 2021	120.076,54 €	1,39 €	120.076,54 € à 40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du MERCREDI 11 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros

Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY

440 201 192 RCS REIMS

ACTIF - PASSIF

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	111 279		111 279	111 279
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 143 818	145 792	998 026	1 026 485
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 255 097	145 792	1 109 305	1 137 764
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 047		7 047	47 402
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 184		2 184	21 380
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 870		2 870	2 281
Autres créances	146 158		146 158	130 062
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	1 280 084	115 451	1 164 633	1 137 452
Disponibilités	183 446		183 446	337 160
Charges constatées d'avance				713
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 621 790	115 451	1 506 339	1 676 451
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 876 887	261 243	2 615 644	2 814 215

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	863 860	863 860
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	86 386	86 386
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	1 225 448	1 401 069
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	112 325	74 899
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 288 019	2 426 214
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	263 982	313 721
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	263 982	313 721
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	14 215	14 216
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 855	9 986
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>	17 765	18 869
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	14 477	23 779
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	347	419
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	32 589	43 067
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	7 984	7 011
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	327 625	388 001
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 615 644	2 814 215

A.G. INVESTISSEMENTS

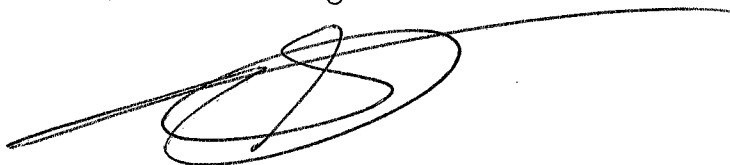
Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros

Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY

440 201 192 RCS REIMS

COMPTE DE RESULTAT BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>	693 420	641 134	52 286	8,16
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	3 561	4 675	-1 114	-23,83
Total	696 980	645 809	51 171	7,92
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>				
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	74 051	57 996	16 055	27,68
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	5 188	11 964	-6 776	-56,64
<i>Salaires et Traitements</i>	337 375	335 715	1 659	0,49
<i>Charges sociales</i>	270 953	230 739	40 215	17,43
<i>Amortissements et provisions</i>				
<i>Autres charges</i>	11	14	-3	-22,22
Total	687 578	636 428	51 150	8,04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9 403	9 381	22	0,23
<i>Produits financiers</i>	212 599	269 931	-57 332	-21,24
<i>Charges financières</i>	100 824	49 386	51 438	104,15
Résultat financier	111 775	220 545	-108 770	-49,32
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	121 178	229 926	-108 748	-47,30
<i>Produits exceptionnels</i>	427		427	
<i>Charges exceptionnelles</i>	6 432	150 000	-143 568	-95,71
Résultat exceptionnel	-6 005	-150 000	143 995	-96,00
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	2 848	5 027	-2 179	-43,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	112 325	74 899	37 426	49,97

A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros

Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY

440 201 192 RCS REIMS

ANNEXES

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AG INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 615 644 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 112 325 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

**Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	111 279			111 279
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 279			111 279
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 150 088		6 270	1 143 818
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 150 088		6 270	1 143 818
ACTIF IMMOBILISE	1 261 367		6 270	1 255 097

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>				
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			6 270	6 270
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			6 270	6 270

Immobilisations financières

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL JEAN-PIERRE MARTIN MENUISERIE 51110 WARME	173 600	-10 123	85,60	-29 823
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS ETABLISSEMENTS AGNESINA 51450 BETHENY	250 000	2 916 359	50,00	221 750
SCI MTGA LES NAUX 51450 Betheny	1 000	43 992	50,00	43 992
SARL FERMETURES MARNAISES DU BATIMENT 51450 Bet	78 000	682 999	25,00	101 992

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	285 728	139 936		80 000	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	858 090	858 090			147 550
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 158 260 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	7 047	7 047	
<i>Autres</i>	151 212	151 212	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	158 260	158 260	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	7 047
<i>Divers – produits à recevoir</i>	129 467
Total	136 514

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 863 860,00 euros décomposé en 86 386 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 327 625 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	263 982	53 484	210 498	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 855	8 855		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	32 589	32 589		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	22 199	22 199		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	327 625	117 127	210 498	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	49 739			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Honoraires NP</i>	8 855
Total	8 855

A.G. INVESTISSEMENTS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Siège social : 31 C Rue Duruy – 51100 REIMS
Bureaux : 11 Rue Gaston Boyer – 51100 REIMS
marianne.raymond@diapason-auditconseil .fr
www.diapason-auditconseil.fr



A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863 860 euros

Siège social : 2 Rue de la Potière – 51450 BETHENY

N° SIRET : 440 201 192 00018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE **L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la A.G. INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL A.G. INVESTISSEMENTS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes participations et produits financiers, ainsi que produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à REIMS, le 2 juin 2025

Le Commissaire aux comptes

SAS DIAPASON AUDIT ET CONSEIL

Marianne RAYMOND

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AG INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 615 644 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 112 325 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Règles et méthodes comptables

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	111 279			111 279
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 279			111 279
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 150 088		6 270	1 143 818
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 150 088		6 270	1 143 818
ACTIF IMMOBILISE	1 261 367		6 270	1 255 097

Notes sur le bilan

Les flux s’analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>				
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			6 270	6 270
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			6 270	6 270

Immobilisations financières

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital – (2) Capitaux propres autres que le capital – (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus – (5) Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l’entreprise et non encore remboursés – (7) Montants des cautions et avals donnés par l’entreprise
(8) Chiffre d’affaires hors taxes du dernier exercice écoulé – (9) Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l’entreprise au cours de l’exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉ SUR CHAQUE TITRE										
<i>– Filiales (détenues à + 50 %)</i>										
SARL JEAN-PIERRE MARTIN M	174	-10	85,60	286	140		80	1 447	-30	
<i>– Participations (détenues entre 10 et 50%)</i>										
SAS ETABLISSEMENTS AGNESI	250	2 916	50,00	725	725			7 591	222	125
SCI MTGA LES NAUX	1	44	50,00	1	1			75	44	
SARL FERMETURES MARNAISE	78	683	25,00	132	132			2 803	102	23
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
<i>– Autres filiales françaises</i>										
<i>– Autres filiales étrangères</i>										
<i>– Autres participations françaises</i>										
<i>– Autres participations étrangères</i>										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 158 260 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	7 047	7 047	
<i>Autres</i>	151 212	151 212	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	158 260	158 260	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	7 047
<i>Divers – produits à recevoir</i>	129 467
Total	136 514

Dépréciation des actifs

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>	123 603	27 193	5 004	145 792
<i>Stocks</i>				
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	54 230	61 222		115 451
Total	177 833	88 415	5 004	261 243
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>		88 415	5 004	
<i>Exceptionnelles</i>				

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
TOTAL			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 863 860,00 euros décomposé en 86 386 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
	86 386			86 386
TOTAL	86 386			86 386

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 327 625 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	263 982	53 484	210 498	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 855	8 855		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	32 589	32 589		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	22 199	22 199		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	327 625	117 127	210 498	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	49 739			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires NP	8 855
Total	8 855

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	4	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
caution société générale pour la société JPM Menuiserie	80 000
Avals et cautions	80 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	80 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société AG INVESTISSEMENTS s'est portée caution personnelle et solidaire en faveur de la société générale (ex kolb) pour le compte de la société JEAN PIERRE MARTIN MENUISERIE pour un montant de 80 000 euros augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée indéterminée.